

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La Société Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 Juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI (Société Univers Audit).

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2020
(exprimé en dinars tunisiens)

Actifs

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	AC01	195 267	195 267
Moins : Amortissements	AC02	-186 808	-141 447
Immobilisations corporelles	AC03	21 875 872	20 618 603
Moins : Amortissements	AC04	-6 816 136	-5 267 400
Immobilisation financières	AC05	1 575 549	1 569 224
Moins : Provisions	AC06	-0	-0
Total des actifs immobilisés		16 643 744	16 974 247
Impôts différés actifs AID		14 191	14 623
Autres actifs non courants	AC07	50 202	89 932
Total des actifs non courants		16 708 137	17 078 802
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	AC08	10 210 582	11 003 231
Moins : Provisions	AC09	0	0
Clients et comptes rattachés	AC10	7 182 396	7 253 838
Moins : Provisions	AC11	-768 133	-703 770
Autres actifs courants	AC12	2 863 656	1 423 015
Moins : Provisions	AC13	-88 844	-74 657
Liquidités et équivalents de liquidités	AC14	3 134 471	3 583 429
Total des actifs courants		22 534 128	22 485 086
<u>Total des actifs</u>		39 242 265	39 563 888

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2020
(exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP01	11 440 931	11 107 700
Réserves consolidés (part du groupe)	CP02	10 168 415	10012649
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	CP03	-199 481	599834
Capitaux propres part du groupe		21 409 865	21 720 183
Part des minoritaires dans les capitaux propres	CP04	222 388	227 505
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	CP05	-13 694	-4 020
Total des capitaux propres		21 618 559	21 943 668
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées	P01	5 732 024	3 520 540
Provisions		162 458	162 458
Total des passifs non courants		5 894 482	3 682 998
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P02	2 790 680	3 424 888
Autres passifs courants	P03	1 371 628	1 290 939
Concours bancaires et autres passifs financiers	P04	7 566 916	9 221 395
Total des passifs courants		11 729 224	13 937 222
Total des passifs		17 623 706	17 620 220
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		39 242 265	39 563 888

*Etat de résultat consolidé
Exercice clos au 31/12/2020
(exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	R01	22 809 704	23 072 420
Autres produits d'exploitation	R02	62 664	57 893
Total des produits d'exploitation		22 872 368	23 130 313
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	R03	682 087	-476 881
Achats consommés	R04	12 598 312	13 571 748
Charges de personnel	R05	2 761 731	3 758 235
Dotation aux amortissements et aux provisions	R06	1 712 377	1 657 098
Autres charges d'exploitation	R07	3 622 428	2 329 375
Total des charges d'exploitation		-21 376 935	-20 839 575
<u>Résultat d'exploitation</u>		1 495 433	2 290 738
Charge financières nettes	R08	-1 783 978	-1 481 751
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires	R09	329 267	36 108
Autres pertes ordinaires		-790	-3 680
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>	-	39 931	841 415
Impôts sur les sociétés exigibles		-25 543	-37 268
Impôts sur les bénéfices différés		-1 666	7 070
<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	-	12 722	811 217
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-225 897	-215 405
Intérêts minoritaires		-13 694	-4 020
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		-199 481	599 832

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos au 31/12/2020
(exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net part du groupe :</i>		-199 481	599 834
<i>Part des intérêts minoritaires :</i>		-13 694	-4 020
<i>Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i>		0	215 405
Ajustements pour :			
* Amortissement et provisions		1 672 647	1 657 098
* Variations des :			
- Stocks		792 648	-2 018 454
- Clients		132 485	-1 265 513
- Autres actifs courants & Placements		-422 919	-55 137
- Fournisseurs et autres dettes		-695 251	605 134
- Autres passifs courants		106 304	-192 555
Autres actifs non courants		39 730	-75 200
- AID		431	-9 794
* Moins-value de cession		0	-9500
* QP subvention d'investissement		-44 984	-45 786
* Intérêts courus		51 131	33 698
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		-5 654	1 112
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		0	0
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		232 472	-78068
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		1 645 865	-641 746
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassement / acquisition d'imob Incp & Corp		-1 257 269	-3 139 233
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp			9 500
Décassement / acquisition d'imob financières		-6 325	-1 507 044
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		-1 263 594	-4 636 777
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Augmentation de capital		0	3 001 500
Décassement au titre des dividendes		-294 081	-735 203
Encaissement des subventions d'investissement		0	104 144
Encaissement provenant des emprunts		29 882 567	25 208 734
Remboursement d'emprunts		-30 306 706	-21 341 433
Décassement provenant des CCA et débiteurs divers		0	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		-718 220	6 237 742
<i>Incidences des variations des taux de change</i>		0	0
<i>Variation de trésorerie</i>		-335 949	959 219
Trésorerie au début de l'exercice		2 975 519	2 016 300
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 639 570	2 975 519

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31/12/2020

I. Présentation du Groupe :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « Office Plast SA » : C'est la société consolidante.
 - « Office Distribution SARL » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle d'« Office Plast SA » dans cette filiale est de 56%.
 - « Office Store SARL » : l'entreprise associée entrant dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « Office Plast SA » dans cette filiale est de 37%.
- La société « Office Plast SA » : Société mère : « M » :

La société « **Office Plast SA** » est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600 000 dinars qui a été rapporté à 1 400 000 dinars en 2011, à 2 100 000 dinars en 2014, à 3 690 000 dinars en 2014 et à 6 242 160 dinars en 2015 et à 9 802 700 dinars fin 2016 et 11 107 700 dinars en 2019.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- **La société « Office Distribution SARL » : F1 :**

La société « Office Distribution SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars selon la structure suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2020		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	28 000	280 000	56,00%
Mr Mourad MATMATI	20 000	200 000	40,00%
Mr Nader KHALLOULI	2 000	20 000	4,00%
Totaux	50 000	500 000	100%

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les

opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,

- La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

- ***la société « Office Store SARL » : Entreprise Associé :***

La société « **Office Store SARL** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2020		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
Totaux	100 000	1 000 000	100%

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **Office Plast SA** », la filiale : « **Office Distribution Sarl** » et la société associée « **Office Store SARL** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **Office Plast SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

3. Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	« <i>Office Plast SA</i> »	<i>TUNISIE</i>	la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement					
Intégrée globalement	« <i>Office Distribution SARL</i> »	<i>TUNISIE</i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	56.00%	56.00%
Société mise en équivalence					
Mise en équivalence	« <i>Office Store SARL</i> »	<i>TUNISE</i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2020.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « **Office Plast SA** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « **Office Plast SA** ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « **Office Plast SA** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Note sur la pandémie du Covid-19 et son incidence éventuelle sur les exercices futurs :

La crise mondiale liée à la COVID-19 qui dure depuis un peu plus d'un an, accompagnée par les mesures décrétées par la Tunisie, et l'instauration du confinement général ont induit de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. De son côté, Le groupe « **Office Plast SA** » a vu son activité, au cours de l'exercice 2020, nettement impactée par la pandémie.

Cette pandémie COVID-19 sévit toujours à travers le monde, la rendant susceptible d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des présents états financiers, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer cet impact mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. A ce titre aucun risque d'impayés ou de dépréciation d'actifs n'a été soulevé. De même, le niveau d'activité enregistré au cours du premier trimestre 2021, a connu une nette reprise et ne laisse pas de doute par rapport à une éventuelle baisse significative. Les états financiers, ci-joints ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

V. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 8 458 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Site web	19 400	19 400
Logo	480	481
Logiciels informatiques	175 386	175 386
Total Brut	195 267	195 267
Amortissements	-186 808	-141 447
Total Net	8 458	53 820

AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 15 059 736 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Terrains	1 089 422	1 089 422
Constructions	4 371 996	4 371 996
Matériel industriel	11 771 909	9 680 333
Outillage industriel	160 344	151 073
Matériel de transport	74 800	74 800
Equipement de bureau	199 689	190 648
Matériel informatique	208 014	192 900
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 430 270	1 948 810
Immobilisation à statut juridique particulier	1 088 757	1 025 568
Immobilisations en cours	480 671	1 893 053
Total Brut	21 875 872	20 618 603
Amortissements	-6 816 136	-5 267 400
Total Net	15 059 736	15 351 203

AC05&AC06 : Immobilisations financières

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 575 549 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Titres de participations (*)	1 500 000	1 500 000
Dépôts et caution versés	75 549	69 224
Total Brut	1 575 549	1 569 224
Provisions	-0	-0
Total Net	1 575 549	1 569 224

(*) Nouvelle participation représentant 15% du capital de la société NEW BOX TUNISIA.

AC07 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 50 202 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Frais préliminaires	43 454	65 093
Charges à répartir	6 748	24 839
Total Net	50 202	89 932

AC08&AC09 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 10 210 582 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières	2 028 359	2 559 444
Matériaux sur chantier	450 785	407 845
Produits en cours	4 117 842	3 626 195
Produits finis	3 292 662	3 974 749
Marchandises	320 934	434 998
Total Brut	10 210 582	11 003 231
Provisions	-0	-0
Total Net	10 210 582	11 003 231

AC10 & AC11 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 414 262 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Clients collectifs	2 764 548	2 655 565
Clients étrangers	3 490 500	3 374 552
Clients effets à recevoir	159 215	519 951
Clients douteux ou litigieux	768 133	703 770
Total Brut	7 182 396	7 253 838
Provisions	-768 134	-703 770
Total Net	6 414 262	6 550 068

AC12 & AC13 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 2 774 812 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs débiteurs	235 105	77 577
Personnel avances et prêts	42 219	25 639
Etat débiteur	565 261	440 736
Débiteurs divers	146 021	135 446
Parties liées	745 927	590 989
Produits à recevoir	0	10 000
Charges constatées d'avance	1 129 124	142 628
Total Brut	2 863 656	1 423 015
Provisions	-88 844	-74 657
Total Net	2 774 812	1 348 358

AC14 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 134 471 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Chèques en coffre	2 847 468	1 973 603
Banques	278 352	1 596 924
Caisse	8 651	12 902
Total	3 134 471	3 583 429

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 21 618 559 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	11 440 931	11 107 700
Réserves consolidées	10 168 415	10 012 648
Réserves consolidées HG	222 388	227 505
Résultats consolidés	-199 481	599 834
Résultats consolidés HG	-13 694	-4 020
Total net	21 618 559	21 943 668

P01 : Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 732 024 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts bancaires	5 633 098	3 357 004
Autres emprunts & dettes	98 926	163 536
Total net	5 732 024	3 520 540

P02 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 790 680 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs locaux d'exploitations	1 075 501	1 084 552
Fournisseurs étrangers	409 249	1 058 418
Fournisseurs effet à payer	1 020 315	907 616
Fournisseurs locaux d'immobilisation	221 246	250 975
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	13 387	13 387
Fournisseurs - factures non parvenues	50 982	109 939
Total	2 790 680	3 424 888

P03 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 371 629 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Personnel, rémunérations dues	114 115	206 850
Dettes provisionnées pour congés et prime à payer	291 239	338 800
CNSS & autres Organismes sociaux	156 224	165 565
Etat Créditeur	264 387	89 913
Associés, dividendes à payer	6 297	6 297
Créditeurs divers	6 812	32 079

Charges à payer	516 904	435 784
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651
Total	1 371 629	1 290 939

P04 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 566 916 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Échéances à moins d'un an	1 258 789	1 087 744
Crédit de gestion	4 413 183	6 180 138
Obligation	1 277 683	1 274 376
Intérêts courus	122 359	71 228
Banques	494 902	607 909
Total	7 566 916	9 221 395

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 22 809 704 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Ventes Locaux	9 227 802	8 643 999
Ventes exonères	202 714	551 160
Ventes à l'export	13 462 015	14 047 771
Ventes en suspension	6 840	10 341
R.R.R accordés	-89 667	-180 851
Total	22 809 704	23 072 420

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 62 664 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	44 984	45 786
Avance TFP	17 680	12 107
Total	62 664	57 893

R03 : Variation de stocks

Le solde de cette rubrique s'élève à 682 087 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Variation stocks des produits	682 087	-476 881
Total	682 087	-476 881

R04 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 598 312 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Achats matières premières locales	3 774 629	4 815 829
Achats matières premières étrangères	7 238 851	9 038 995
Achat marchandises	210 983	593 803
Variation de stocks	110 562	-1 560 649
Autres achats	1 263 288	1 253 269
Transferts de charges	0	-569 499
Total	12 598 312	13 571 748

R05 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 761 731 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et Compléments de salaires	2 476 617	3 334 540
Variation Provision congés	-9 317	96 650
Variation Provision primes de rendements	-57 188	-38 017
Charges sociales légales	351 619	417 063
Transferts de charges	0	-52 001
Total net	2 761 731	3 758 235

R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 712 377 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	45 361	46 236
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 548 736	1 322 794
Dotations aux provisions pour risque et charges	0	100 000
Dotations aux provisions des clients douteux	137 305	194 083
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	14 187	0
Résorption charges à répartir	39 730	51 033
Reprise / Provision	-72 942	-57 048
Total	1 712 377	1 657 098

R07 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 622 428 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Sous-traitance générale	1 380 392	81 145
Charges locatives	7 920	10 999

Entretiens et réparations	277 093	283 931
Assurances	109 540	131 027
Frais études & recherches	103 622	88 540
frais de marketing	94 438	1 930
Honoraire	174 409	174 807
Commissions sur ventes	400 497	328 034
Publicités et cadeaux	57 151	105 842
Transports, déplacements et réceptions	630 503	781 076
Frais de communication	32 580	32 051
Commissions bancaires	200 944	151 673
Jetons de présence	31 875	31 875
Impôts et taxes	121 464	126 445
Total net	3 622 428	2 329 375

R08 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 783 978 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'emprunts	1 588 859	1 291 605
Produits financiers	-61 697	-80 600
Pertes de changes	250 029	628 443
Gains de changes	6 789	-357 697
Total net	1 783 978	1 481 751

R09 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 329 267 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Gains sur cession	37	24 174
Différence de règlement	363	2 616
Apurements des soldes fournisseurs étrangers	308 969	
Produits divers	19 898	9 258
Profit exceptionnel	0	60
Total net	329 267	36 108

R10 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 790 DT au 31 décembre 2020 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Amendes et pénalités	565	2 751
Différence de règlement	225	929
Total	790	3 680

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires du Groupe « Office Plast SA »

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 21 409 865 Dinars y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 199 481 Dinars. A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation et évaluation des stocks

➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2020 pour une valeur nette de 10 210 582 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 26% du total actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans le mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de coût de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée. Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Examiner l'exactitude du système de calcul de coût de produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses

retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.

- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

4- Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau de la note « IV » aux états financiers se rapportant aux incertitudes liées à l'impact éventuel de la pandémie du Covid-19 sur les états financiers des exercices futurs. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point

5- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 08 Juin 2021

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI